

L'an 2022, le 7 mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	9	12
		Pour : 11
		Contre : 1
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Nicole BUVIN, Cheyenne GREAULT, Damien LESPINASSE, Christian FOURNET, Yolande PASQUET, Nicolas CHEVALLIER, Emilie BERGONHE, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS

Procurat ion(s) :

Denis BONNEAU à Josette DOURBIAS, Gilles JACQUET à Cheyenne GREAULT, Olivier PERRIER à Stéphanie CUSIN-PANIT, André EMMENDOERFFER à Stéphanie CUSIN-PANIT, Aurélie GILBERT à Emilie BERGONHE

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
01 mars 2022

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Cheyenne GREAULT

__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

et publication du

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT

__/__/__

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	403 612,00
	Réalisé :	307 315,37
	Reste à réaliser :	100 140,03

Recettes	Prévu :	403 612,00
	Réalisé :	104 239,11
	Reste à réaliser :	188 908,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 134 729,00
	Réalisé :	672 522,02
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	1 134 729,00
	Réalisé :	1 275 831,96
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-203 076,26
Fonctionnement :	603 309,94
Résultat global :	400 233,68

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Hérisson

Le Maire CUSIN-PANIT Stéphanie

